

IMMOBILIER : L'ASSURANCE EMPRUNTEUR



QUI

Philippe Wernert Conseil
Assurances

POUR ?

Tout souscripteur d'un prêt
immobilier

All mortgage subscribers

AVANTAGES

- **Baisser vos cotisations de crédit**
- **Ajouter de nouvelles garanties**
- **Adapter votre contrat** à votre situation
- *Reducing loans repayments*
- *Adding new warranties*
- *Adapting contracts to changes in situation*

DURÉE OU DELAI

Depuis le 1^{er} janvier, capacité
de renégociation de tous les
contrats d'assurance emprunteur,
même les plus anciens

*Since the 1st of January, all borrower
insurance policies can be renegotiated,
even the oldest.*



15 000 €

Le montant d'économies
réalisables sur le coût total de
votre assurance de prêt

Exemple relevé pour un couple de cadres
de 37 ans, non-fumeurs, qui empruntent
200 000 € sur 20 ans à un taux de 2 %,
avec une date d'effet au 01 / 01 / 2017.
(Observatoire BAO de l'assurance
emprunteur - février 2016).

Renégocier son assurance emprunteur : c'est possible !

Renegotiating borrower insurance policies: this is possible!

**...et faites des économies ! Les dernières
années ont été marquées par plusieurs
évolutions du marché de l'assurance
emprunteur. Les consommateurs
bénéficient aujourd'hui de plus de droits.**

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les emprunteurs
peuvent bénéficier de la résiliation
annuelle de leur contrat d'assurance de
prêt immobilier.

Concrètement, cela signifie que, tout comme
l'assurance habitation et l'assurance auto, les
emprunteurs peuvent changer d'assurance de
prêt immobilier tous les ans. En fonction des
dispositions prévues dans votre contrat, vous
pouvez changer d'assurance emprunteur à sa
date anniversaire ou au 31 décembre de l'année
en cours.

Pour changer, il faut, au préalable, choisir un
nouveau contrat. Car il faut que votre banque
prêteuse accepte la délégation d'assurance.
Votre nouveau contrat doit offrir des garanties
équivalentes à votre contrat actuel. Et attention,
la loi impose que vous présentiez à votre banque
prêteuse une fiche d'informations concernant le
nouvel assureur et les futures garanties. Votre
banquier dispose ensuite d'un délai de 10 jours
pour vous notifier son accord ou son refus.

Le parcours du changement de contrat
d'assurance de prêt étant complexe et fastidieux,
il convient de solliciter les services d'un courtier
spécialisé, comme Philippe Wernert Conseil
Assurances. Celui-ci se chargera des différentes
démarches, à commencer par le choix de contrat
le plus adapté à votre profil.



Courtier en Assurances n° ORIAS 14002114

35, rue Pastorelli - NICE
+33 (0) 4 93 13 17 44
phw.conseil@gmail.com



Philippe Wernert, fondateur de PWCA

*...and can generate savings! The past
few years have seen several changes in
the borrower insurance market. Today,
consumers have more rights.*

Since January 1st, 2018, borrowers can cancel
their real estate mortgage insurance
policies annually.

Concretely, this means that, as in the case for Home
owner and Car insurance policies, borrowers can
change their mortgage terms yearly. According
to the clauses in their policies, they have the
opportunity to change their borrower insurance
on its anniversary date or on December 31 of the
current financial year.

The change first requires choosing a new policy,
because the lending bank must accept the
insurance switch. The new policy must therefore
provide warranties on a par with the current one.
And beware, the law requires that clients show
their lending bank the information describing the
new insurer and the future warranties. The bank is
given 10 days to notify the client of its acceptance
or refusal.

The road to insurance contract modification
being complex and fastidious, the services of
a specialized professional, such as Philippe
Wernert Conseil Assurances, is required. He will
deal with all formalities, starting with the best
policy to fit your profile.